

NEOEN
Société anonyme au capital de 229.338.996 euros
Siège social : 22 rue Bayard – 75008 Paris
508 320 017 RCS Paris
(la « Société »)

**RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, le présent rapport a pour objet de vous informer des opérations réalisées au cours de l'exercice 2022 en vertu des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce, concernant les options de souscription ou d'achat d'actions consenties par la Société au profit des salariés et mandataires sociaux de la Société ou des sociétés du groupe Neoen (ci-après le « **Groupe Neoen** »).

Le présent rapport couvre l'ensemble de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Au cours de l'exercice 2022, le Conseil d'administration de la Société n'a procédé à aucune attribution d'options de souscription ni d'achat d'actions au profit des salariés et mandataires sociaux du Groupe Neoen.

Dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription réalisée le 9 avril 2021, le Président-directeur général, agissant sur la subdélégation du Conseil d'administration de la Société, a pris le 7 avril 2021 les décisions relatives à l'ajustement des droits des titulaires des options de souscription d'actions attribuées dans le cadre des plans des 23 décembre 2016, 30 mai 2018 et 5 juillet 2018 conformément aux termes publiés dans l'annonce parue dans le Bulletin des annonces légales obligatoires n° 43 le 9 avril 2021 figurant en Annexe 1 au présent rapport.

Levées d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice 2022

Le Conseil d'administration en date du 15 décembre 2021 a subdélégué au Président-directeur général les pouvoirs relatifs à la constatation du nombre d'actions émises au cours de l'exercice 2022 (depuis la dernière constatation) à la suite de la levée d'options de souscriptions d'actions et de l'augmentation de capital en résultant et à la modification des statuts.

En conséquence :

- le Président-directeur général a constaté, par décision en date du 19 avril 2022, que depuis le 31 décembre 2021, date de la dernière constatation d'augmentation du capital social à raison de l'exercice d'options de souscription d'achats, un nombre total de 14.215 options de souscription d'actions avaient été levées, ayant donné lieu à l'émission d'un nombre total de 14.215 actions nouvelles de la Société, d'une valeur nominale unitaire de 2 euros chacune ;
- le Président-directeur général a constaté, par décision en date du 23 juin 2022, que depuis le 19 avril 2022, date de la dernière constatation d'augmentation du capital social à raison de l'exercice d'options de souscription d'achats, un nombre total de 3.000 options de souscription d'actions avaient été levées, ayant donné lieu à l'émission d'un nombre total de 3.000 actions nouvelles de la Société, d'une valeur nominale unitaire de 2 euros chacune ;
- le Président-directeur général a constaté, par décision en date du 26 octobre 2022, que depuis le 23 juin 2022, date de la dernière constatation d'augmentation du capital social à raison de l'exercice d'options de souscription d'achats, un nombre total de 17.025 options de souscription

d'actions avaient été levées, ayant donné lieu à l'émission d'un nombre total de 17.025 actions nouvelles de la Société, d'une valeur nominale unitaire de 2 euros chacune.

Les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions de la Société en cours (c'est-à-dire, ceux au titre desquels il demeure des options exerçables) au 31 décembre 2022, sont décrites en Annexe 2 au présent rapport.

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties en 2022 aux mandataires sociaux de la Société, des sociétés qui lui sont liées ou à ceux des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce

	Nombre d'options de souscription ou d'achat d'actions consenties	Prix de souscription ou d'achat d'actions	Date de la décision d'attribution	Période d'exercice
Options consenties durant l'exercice aux mandataires sociaux par la Société et par les sociétés qui lui sont liées à raison du mandat qu'il exerce dans la Société	0	N/A	N/A	N/A
Options consenties durant l'exercice aux mandataires sociaux par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce à raison des mandats qu'il y exerce	0	N/A	N/A	N/A

Actions souscrites ou achetées en 2022 par les mandataires sociaux en levant une ou plusieurs des options détenues sur la Société ou les sociétés qui lui sont liées ou les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce

	Nombre d'options de souscription ou d'achat d'actions consenties	Prix de souscription ou d'achat d'actions	Date de la décision d'attribution	Période d'exercice
Actions souscrites ou achetées durant l'exercice par les mandataires sociaux, en levant une ou plusieurs des options détenues sur la Société ou les sociétés qui lui sont liées ou les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce	0	N/A	N/A	N/A

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

Options de souscription ou d'achat d'actions consentis aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré
Options consenties, durant l'exercice 2022, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix premiers salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	0	N/A
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice 2022, par les dix premiers salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	34.240	9,25€

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties en 2022 par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés à des salariés

	Nombre d'options de souscription consenties	Nombre des salariés bénéficiaires des options consenties	Prix de souscription	Date de la décision d'attribution	Période d'exercice
Options de souscription consenties durant l'exercice par la Société et par les sociétés qui lui sont liées à des salariés bénéficiaires	0	0	N/A	N/A	N/A

Paris, le 28 février 2023

Le Conseil d'administration

Annexe 1 – Annonce parue dans le Bulletin des annonces légales obligatoires n°43 le 9 avril 2021 relative à l’ajustement des droits des titulaires d’options de souscriptions d’actions de la Société à la suite de la réalisation de l’augmentation de capital de la Société le 9 avril 2021

Annonces diverses



NEOEN

Société anonyme
 au capital de 213.936.780 euros
 Siège social : 6 rue Ménars - 75002 Paris
 508 320 017 RCS PARIS
 (la « **Société** »)

Avis aux titulaires d'options de souscription d'actions
(Termes ajustés des plans d'options et reprise de la faculté d'exercice)

Les titulaires d'options de souscription d'actions dont l'exercice a été suspendu par décision du Conseil d'administration de la Société du 15 mars 2021, à compter du 24 mars 2021 pour une période maximale de trois mois, c'est-à-dire les options attribuées dans le cadre des plans du 23 décembre 2016, du 30 mai 2018 et du 5 juillet 2018 (les « **Options** » et les « **Plans d'Options** »), sont informés de la réalisation, à la date du 9 avril 2021, de l'augmentation de capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription, pour un montant total de 599 022 984 euros (prime d'émission incluse) par émission de 21 393 678 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2 euros chacune, toutes intégralement libérées lors de leur souscription au prix d'émission unitaire de 28 euros (l'« **Augmentation de Capital** »), dont la période de souscription a été ouverte du 19 mars 2021 au 31 mars 2021 inclus, et dont le lancement a été décidé par le Président-directeur général par une décision du 15 mars 2021, prise sur la subdélégation conférée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 15 mars 2021, lui-même agissant conformément à l'article L. 22-10-49 du Code de commerce et en vertu de la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale de la Société tenue le 26 mai 2020.

Il est précisé que les modalités relatives à l'Augmentation de Capital susvisée sont présentées dans un prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 15 mars 2021 sous le numéro 21-067, constitué du document d'enregistrement universel de la Société, déposé auprès de l'AMF le 28 avril 2020 sous le numéro D. 20-0386, de l'amendement audit document d'enregistrement universel de la Société, déposé auprès de l'AMF le 15 mars 2021 sous le numéro D. 20-0386-A01 et de la note d'opération (incluant le résumé du prospectus).

Par décision du 7 avril 2021, le Président-directeur général a procédé, sur délégation du Conseil d'administration, et comme annoncé dans le bulletin n°33 publié au *Bulletin des annonces légales obligatoires* en date du 17 mars 2021, à l'ajustement des droits des titulaires des Options afin de préserver leurs droits conformément aux dispositions légales applicables et aux stipulations des Plans d'Options, sous réserve de la réalisation de l'Augmentation de Capital et avec effet à la date de réalisation de l'Augmentation de Capital intervenue le 9 avril 2021.

En conséquence de la réalisation de l'Augmentation de Capital, et conformément aux dispositions légales applicables (notamment, les articles L. 225-181, R. 225-137 et R. 228-91 du Code de commerce) et aux stipulations des Plans d'Options, les nouvelles bases d'exercice des Options sont désormais les suivantes, avec effet à la date de réalisation de l'augmentation de capital intervenue le 9 avril 2021 :

	Options de souscription Plan du 23 décembre 2016	Options de souscription Plan du 30 mai 2018	Options de souscription Plan du 5 juillet 2018
Prix d'exercice <u>avant</u> l'Augmentation de Capital	6 €	10 €	10 €
Prix d'exercice <u>ajusté après</u> l'Augmentation de Capital	5,55 €	9,25 €	9,25 €

Sur la base d'une parité d'exercice <u>avant</u> l'Augmentation de Capital de :	1	1	1
Parité d'exercice ajustée <u>après</u> l'Augmentation de Capital :	1,081	1,081	1,081

Les titulaires d'Options sont informés, conformément au bulletin n°33 publié au *Bulletin des annonces légales obligatoires* en date du 17 mars 2021, que le Président-directeur général, agissant sur délégation du Conseil d'administration, a fixé la date de reprise de la faculté d'exercice des Options au 12 avril 2021 à 0h00 (heure de Paris).

Le Président-directeur général

Annexe 2 - Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société
en cours au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

	Plan 2018 (III)	Plan 2018 (II)	Plan 2018 (I)
Date de l'assemblée générale	4/07/2018	29/05/2018	29/05/2018
Date de la décision du Président ⁽¹⁾ arrêtant la liste des bénéficiaires	5/07/2018	30/05/2018	30/05/2018
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées (à la date d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions), dont le nombre peut être souscrit par :	65.000	5.000	40.000
<i>Xavier Barbaro, Président-directeur général</i>	0	0	0
<i>Romain Desrousseaux, Directeur général délégué</i>	0	0	0
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées (après l'ajustement à la suite de l'augmentation de capital d'avril 2021), dont le nombre peut être souscrit par :	67.835	5.405	42.835
<i>Xavier Barbaro, Président-directeur général</i>	0	0	0
<i>Romain Desrousseaux, Directeur général délégué</i>	0	0	0
Début de la période d'exercice des options ⁽²⁾	6/10/2020	31/05/2021	31/05/2021
Date d'expiration de la période d'exercice des options	5/07/2023	30/05/2023	30/05/2023
Prix de souscription ou d'achat (avant l'ajustement à la suite de l'augmentation de capital d'avril 2021)	10€	10€	10€
Prix de souscription ou d'achat (après l'ajustement à la suite de l'augmentation de capital d'avril 2021)	9,25€	9,25€	9,25€
Modalités d'exercice (si le plan comporte plusieurs tranches)	-	-	-
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2022	52.025	5.405	22.025
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques (nombre avant la réalisation de l'ajustement)	5.000	0	5.000
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31 décembre 2022 (nombre après l'ajustement à la suite de l'augmentation de capital d'avril 2021)	10.810	0	15.810

⁽¹⁾ Décisions prises par le Président de la Société sous son ancienne forme de SAS.

⁽²⁾ Les plans 2018 (sauf le plan 2018 (III)) présentés comportent une période de *vesting* d'une durée de trente-six (36) mois. Le plan 2018 (III) comporte une période de *vesting* de 2 ans, 3 mois et 1 jour.